



« Dialogue social » dans la main de la Direction

Section RENAULT N° 237 10 juillet 2023 **Et si les salariés reprenaient l'initiative ?**

Dans le contexte de la « Révolution » prônée et mise en place dans l'Entreprise pour « réussir sa transformation », rien de tel pour RENAULT (comme pour toute autre entreprise), que d'avoir le « dialogue social » à sa main.

Il appartient au syndicat SM-TE, dont la seule dépendance est celle des salariés, de les informer et de les alerter sur ce qui se met en place inexorablement sous leurs yeux.

Deux exemples emblématiques :

1^{er} exemple : Annonce de la signature d'un accord d'intéressement sur le périmètre IDF

Intervention des élus du SM-TE lors du CSE de Guyancourt du 29 juin 2023 :

Par *Flash'Info* du 28 juin, la DEIF a communiqué sur la signature d'un accord local d'intéressement 2023 pour le périmètre « Ile de France » (Guyancourt, Renault Siège, Lardy et Villiers Saint Frédéric).

Le lien internet vers les indicateurs n'est pas suffisant. **Les élus du SM-TE demandent communication sans délai aux salariés de l'accord local signé avec ses annexes.**

Le *Flash'Info* fait mention que les *organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, et FO* ont signé le 22 juin 2023. Les organisations syndicales locales auraient-elle été dépossédées de leurs prérogatives locales ?

Réponse du Service Relations sociales : L'accord central intéressement Entreprise du 19 avril 2023 s'applique lorsqu'un périmètre d'accord couvre plusieurs établissements, selon les règles de la représentativité. Le texte de l'accord local intéressement IDF sera bientôt publié.

Commentaires du SM-TE :

En négociant et signant un accord central d'intéressement Entreprise 2023 sur le périmètre de RENAULT SAS et de ses principales filiales, incluant une clause spécifique aux quatre établissements de l'Ile de France (Guyancourt-Aubevoye, Renault Siège Boulogne Plessis, Lardy et Villiers Saint Frédéric), les organisations syndicales centrales CFE-CGC, CFDT et FO ont dépossédé leurs structures locales du droit de négociation et introduit comme négociateur (et signataire) FO qui, au vu des résultats électoraux de ces quatre établissements ne peut pas être qualifiée de « représentative » au regard de la loi de 2008.

Pour information, les chiffres de « Représentativité » (seuil $\geq 10\%$) lors des dernières élections de CSE :

	Date élections	Inscrits	Exprimés	CFE-CGC	CFDT	CGT	FO	SM-TE	SUD
RENAULT GUYANCOURT	23/11/2022	8500	4408	39,72%	30,15%	6,99%	4,54%	9,89%	8,71%
RENAULT LARDY	03/02/2023	905	599	25,54%	34,72%	34,72%	1,34%		3,67%
RENAULT SIEGE	06/06/2019	3189	2066	62,54%	23,38%	2,76%	6,58%	4,74%	
RENAULT VSF	06/06/2019	731	521	71,79%	12,09%	9,40%	6,72%		
TOTAL EIF				47,01%	27,43%	8,19%	4,99%	7,03%	5,35%

Rappel : les résultats de Guyancourt sont contestés par le SM-TE devant le tribunal judiciaire de Versailles

Le texte de l'accord local intéressement local EIF :

Comme annoncé en CSE de Guyancourt le 29 juin, le texte de l'accord local est publié sous *Déclic*. Mais rien n'est fait pour que le salarié le trouve facilement et puisse juger de la pertinence pour les confédérations syndicales CFE-CGC, CFDT et FO d'avoir signé un tel accord ... Voici donc les liens :

1) Sous *Life@RenaultGroup* : Articles/Ma vie au travail/Les contacts utiles/GUYANCOURT-TECHNOCENTRE/Informations Pratiques/Congés et intéressement/Intéressement/Accord intéressement EIF 2023

2) <https://intranet.grouperenault.com//content/uploads/sites/54/2023/06/accord-interessement-eif-2023-definitif-signé.pdf>

Ce tract du Syndicat de la Métallurgie – Travaillons Ensemble, est financé par les seules cotisations des adhérents

Nous voyons avec surprise arriver des critères de performance déconnectés des activités de nos sites : *Dealer reputation score*, Part de marché des ventes à particuliers, Mix de vente VP segments C-D-E. **Notre performance sera jugée avec des critères sur lesquels la plupart des sites n'ont aucune influence !** Quant à l'indicateur RH, il semble faire peser sur les salariés l'obligation de participer à au moins une formation.

2^{ème} exemple : Une nouvelle organisation du dialogue social

Par *Déclic* le 28 juin 2023, « Renault Group » annonce avoir engagé avec les organisations syndicales représentatives (CFE-CGC, CFDT, CGT et FO) une négociation « *en vue de structurer un dialogue social en cohérence avec les évolutions d'organisation du Groupe* », et précise que : « *Dans le contexte de transformation du Groupe en France, il est indispensable de reconfigurer le dialogue social national afin qu'il corresponde à la réalité de notre entreprise* ».

Commentaires du SM-TE :

Ainsi, ce ne sont pas les salariés avec leurs organisations syndicales qui se concertent pour trouver les meilleures modalités de dialogue social dans le « contexte de transformation du Groupe en France », **c'est la Direction Générale qui en a l'initiative et qui les façonne à son gré.**

Nous sommes loin du 8^{ème} alinéa du Préambule de la Constitution Française du 27 octobre 1946 qui énonce : « *Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises* ». **Pourtant, rien n'est jamais perdu.**

Pour les élections à venir (AMPERE et RENAULT), aux salariés de reprendre l'initiative

Après les créations des quatre sociétés AMPERE et les transferts des contrats de travail au 1^{er} novembre (et non au 1^{er} octobre comme annoncé initialement), lesdites sociétés organiseront des élections professionnelles pour mettre en place leur propre CSE.

Communément pour les salariés, le CSE est synonyme de loisirs subventionnés. Mais **pour les DRH, le CSE est l'outil par excellence pour modeler la société à leur convenance**, en négociant des accords, surtout lorsqu'elle a à sa main les organisations syndicales. **Mais, rien n'est jamais inéluctable.**

Le SM-TE a par exemple présenté des candidats lors des élections de mise en place du CSE d'HYVIA (nouvelle société dédiée à l'hydrogène à 50/50 PLUG et RENAULT) le 21 mars 2023. Le SM-TE est devenu le premier syndicat représentatif (38,75% des suffrages exprimés).

Il est donc possible pour les salariés de la métallurgie (comme RENAULT et AMPERE) avec le syndicat SM-TE de reprendre la main sur leur représentation dans les instances dédiées des entreprises (CSE, CSE central, Conseil d'Administration). C'est à ce projet de liberté que nous vous appelons.

Le syndicalisme, s'il est libre du joug de l'employeur, est l'outil par excellence pour sortir de l'individualisation à outrance et pour rééquilibrer le contrat de travail en faveur du salarié.

Dès maintenant, prenez-contact avec le SM-TE pour :

- Y adhérer : « l'état normal du salarié est d'être syndiqué »,
- Être candidat aux élections à venir.

Contact : 06.98.05.13.80 / sm-te@travaillonsensemble.org /  @SyndicatSMTE

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Cliquez Adhérez : www.travaillonsensemble.org

Cotisation de base 33, 44, 55 €/ an (Ouvriers, ETAM, I & C)